

Personnes nouvellement arrivées

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE CADEAU DE BIENVENUE

IMPORTANT : pour être admissible vous ne devez pas être citoyen ou citoyenne du Nouveau-Brunswick

Afin d'être admissible, la personne nouvellement arrivée doit être résidente de la Ville de Caraquet.

Date d'arrivée à Caraquet (JJ/MM/AAAA) :

INFORMATIONS

Noms : _____ et _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Courriel : _____

Votre nationalité : _____

Vous arrivez d'où ? : _____

Êtes-vous un résident permanent du Canada ? Oui ☐ Non ☐

Propriétaire ou locataire ? Propriétaire ☐ Locataire ☐

Veuillez présenter l'une des preuves de résidence suivante :

Preuve de résidence

Facture de taxe foncière ☐

Facture d'eau et égout ☐

Autre ☐

Preuve légale de résidence au Canada **personnes provenant de l'extérieur du Canada seulement**

VEUILLEZ JOINDRE AU FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE ☐

POLITIQUE DE BIENVENUE La demande devra être présentée dans les 6 premiers mois de résidence.

SIGNATURES

Signature du résident ou de la résidente _____

Date : _____

Marielle Pitre
Agente de développement communautaire

Date : _____

Pour information : marielle.pitre@caraquet.ca ou 506 726-2727